

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

#80
SEPTEMBRE
2023

LE MAGAZINE DES AGENTS DE LA MÉTROPOLE



p.08

DOSSIER La Métropole, c'est sport !

p.13

C'EST PRATIQUE

Toutes et tous à Parenthèse Métropole
le 29 septembre !

p.18

LA DATA

Comment bien lire
sa fiche de paie ?



Retrouvez le Petit métropolitain sur comete.grandlyon.fr

MÉTROPOLE

GRAND LYON

#80
SEPTEMBRE
2023



Une partie de l'équipe projet Coupe du Monde de Rugby Angélique Berthet, Naïma Krähenbühl, Patrick Duchanois, Mehdi Salhi, Muriel Blum, Paul Bergounioux-Even, Émilie Lagarde, Amélie Zariouh, Aurore Liauzun, Yves Maclet.

03

ACTUS

07

SUR LE TERRAIN DE LA TERRITO

Nouvelle organisation territoriale pour les services sociaux et médico-sociaux

08

DOSSIER

La Métropole, c'est sport !

13

C'EST PRATIQUE

Toutes et tous à Parenthèse Métropole le 29 septembre !

14

EN ACTION

L'accessibilité numérique : un enjeu d'égalité et de citoyenneté

16

REGARDS CROISÉS

Nature ou fleuve ? Les deux mon capitaine !

18

LA DATA

Comment bien lire sa fiche de paie ?

20

EN PERSONNE

800 km à vélo pour accélérer la recherche sur les maladies génétiques

21

LES ASSOS

22

EXPRESSIONS SYNDICALES

24

TEMPS FORT

**DÉCODER
LES SIGLES DES
DÉLÉGATIONS**

DDR : Délégation Développement Responsable
DTEE : Délégation Transition Environnementale & Énergétique
DUM : Délégation Urbanisme & Mobilités
DGEEP : Délégation Gestion & Exploitation de l'Espace Public
DSHE : Délégation Solidarités, Habitat & Éducation
DPIAF : Délégation Pilotage & Ingénierie Administrative et Financière
DRHMG : Délégation Ressources Humaines & Moyens Généraux



DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERNE HÔTEL DE MÉTROPOLE
 20, rue du Lac, CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03 - Tél. 04 26 99 37 87
communicationinterne@grandlyon.com

Directrice de la publication : Anne Jestin
Rédactrice en chef : Dominique Yoyo
Coordination et rédaction : Jennifer Schies, Yves Estève, Émeline de Suremain, Lucie Rebour
Crédit photos : Jérémy Cuenin, Anne Thomé, Thierry Fournier

Conception maquette : In Média Res
Réalisation : Atelier Grève-Viallon
Impression : OTT imprimeurs



LE RÉSEAU DES DGS, UN BEL EXEMPLE DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMMUNES ET LA MÉTROPOLE



Ce réseau réunit, 3 fois par an, les directeurs généraux des services (DGS) des 59 communes du territoire et de la Métropole. Les rencontres sont organisées par la Mission coordination des services et le service de Coordination territoriale (Direction générale). Elles permettent, en complément des réseaux politiques, d'entretenir des liens de proximité entre DGS, mais également de mieux comprendre la Métropole et de connaître les territoires respectifs de chacun. C'est un réseau qui favorise le

partage d'informations et de pratiques entre communes et avec la Métropole. La commune de Quincieux a accueilli ce réseau le 22 juin dernier pour une nouvelle rencontre, au cours de laquelle les DGS ont pu échanger sur la politique du cycle de l'Eau mise en place par la Métropole et ses partenaires, découvrir le projet centre-bourg de Quincieux et le PENAP, outil d'aménagement permettant de préserver et mettre en valeur les espaces naturels et agricoles d'un territoire.

AMÉNAGEMENT URBAIN

LA CHARTE DES ESPACES PUBLICS VOTÉE AU CONSEIL DU 26 JUIN

Cette charte, consultable sur grandlyon.com, est le fruit d'un an et demi de travail avec les élus, les services de la Métropole et des communes, les aménageurs (700 personnes mobilisées), co-piloté par Caroline Huin et Samuel Martin (DUM/direction Maîtrise d'ouvrage urbaine), avec l'appui de deux apprenties, Naomi Bourgeois et Bérénice Seychal. La démarche d'élaboration a été portée en collaboration avec Erasme, l'Agence d'urbanisme, les directions de la Prospective et du dialogue public et de la Communication. Beau travail d'équipe donc, pour des aménagements toujours mieux adaptés aux enjeux climatiques, à la diversité des usages, aux exigences de sécurité et au bien-être des usagers. Une plateforme numérique donnera bientôt accès à toutes les ressources produites, le lien sera disponible sur Comète.

CLIMAT

VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE CLIMATIQUE !

En septembre 2023 débutera la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Pilotée par le service Climat Résilience à la direction Environnement écologie énergie, cette démarche transversale vise à refléter les ambitions collectivement portées à l'échelle du territoire. Au-delà des objectifs européens de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de neutralité carbone, le futur PCAET 2026-2031 se veut inclusif, porteur de résultats et collectif dans sa rédaction et dans la réalisation d'actions impactantes.



AGENDA

VENDREDI 6 OCTOBRE JOURNÉE DES AIDANTS

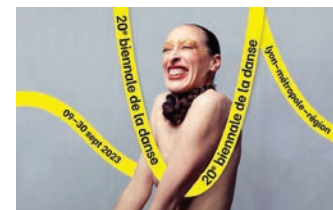
Coorganisée par la DSHE et le service Action et Innovation sociale de la DRHMG, cette journée se tiendra au sein de l'Hôtel de Métropole. Ses objectifs : rassembler les adhérents de l'association Métropole aidante et informer les professionnels, les agents et le grand public sur l'offre de solutions existantes à destination des aidants.

Programme détaillé en dernière page de ce magazine et sur **Comète**



Le saviez-vous ? Un aidant est une personne qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap.

JEUDIS 14 ET 21 SEPTEMBRE LA PLACE DU LAC SE MET AU RYTHME DE LA BIENNALE !



De 12h30 à 13h30, la SPL Lyon Part-Dieu vous invite à venir danser devant l'Hôtel de Métropole. Laissez-vous guider par les chorégraphes du Défilé ! Ne ratez pas ces rendez-vous à partager entre collègues, ouverts à tous en entrée libre. Une 3^e séance est aussi proposée le week-end, samedi 16 septembre de 11h à 12h. Venez nombreux !

MAISONS DE LA MÉTROPOLE DE LYON

LA MDML JET D'EAU A OUVERT SES PORTES

Située au 219 avenue Berthelot (Lyon 8), la MDML Jet d'eau a été créée pour regrouper dans les mêmes locaux les professionnels de la Métropole et du Centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Lyon, permettant ainsi aux habitants de bénéficier d'un guichet unique pour les services d'accueil, de domiciliation, d'accompagnement social et de protection maternelle et infantile. Après un an et demi de travaux sur 1 535 m², elle accueille les usagers et les 54 agents qui y travaillent depuis le 24 avril dernier. Les équipes, issues des anciennes



Salle de convivialité des agents

MDML Jean XXIII et Bachut, ont collaboré à la conception des plans, à l'aménagement des locaux et à l'organisation des déplacements.

MOBILISATION DES ÉQUIPES APRÈS L'INCENDIE DE LA MDML LатарJET

Dans la nuit du 28 juin, la MDML située place Latarjet (Lyon 8) a subi de gros dégâts lors d'un incendie volontaire déclenché en marge des émeutes urbaines. Plusieurs mois de travaux seront nécessaires pour remettre le bâtiment en état. Sous la coordination des cadres et de la direction de territoire, les 70 agents qui y travaillaient se sont organisés en un temps record pour assurer la continuité de service, grâce à la mobilisation des MDML du territoire et des services ressources, maintenance, logistique, juridique, communication et informatique de la Métropole. Ainsi, dès le 24 juillet, la MDML Jean XXIII, fermée en avril dernier, a pu accueillir une partie des équipes et rouvrir ses portes aux habitants.

RETRAITE

**MERCI DOCTEUR !**

Le Docteur Thierry Rouhette, en charge du service de santé au travail, est parti à la retraite durant l'été. Belle occasion de saluer son travail au sein de la Métropole rejointe en 2017 après un parcours déjà riche en santé au travail. Soucieux du prendre soin, au-delà de ses grandes qualités de médecin, il a également été à l'initiative de la construction et de l'animation d'une équipe de travail pluridisciplinaire réunissant médecins, infirmières, secrétaires, référents handicap, psychologues, préventeurs, assistantes sociales... au service de l'ensemble des agents de la collectivité. Nous saluons également son professionnalisme et sa sagesse au moment de la pandémie de COVID où son avis et ses décisions, lors des cellules de crise hebdomadaires, ont toujours été précieux et rassurants. Numismatique, voyages, jardinage... telles sont quelques-unes des passions auxquelles notre médecin va désormais pouvoir s'adonner en toute quiétude. Nous le remercions encore et lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie.

JURIDIQUE

LA MÉTROPOLE, UN MODÈLE DANS LA GESTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Lundi 26 juin dernier a eu lieu à Lyon la 3^e rencontre annuelle des délégués à la protection des données (DPD) de la région Auvergne Rhône-Alpes, animée par la Ville de Lyon et l'ordre des avocats du barreau de Lyon.

La parole a été donnée à l'équipe DPD de notre collectivité, pilotée par Tamam-Rose Hannouche Yonis, directrice adjointe aux Affaires juridiques (DAAJA à la DPIAF), afin de présenter la démarche du management de la conformité de la Métropole. Un travail qui a commencé dès l'entrée en vigueur du règlement général pour la protection des données personnelles (RGPD) en 2018. L'intérêt de former un « binôme gagnant » entre le service juridique et le service en charge de la sécurité des systèmes d'information à la direction Innovation numérique et systèmes d'information



De gauche à droite, 1^{er} rang : Métropole de Lyon : Tamam-Rose Hannouche Yonis, Clélia Romanelli, Lucie Binetruy ; Ville de Lyon : Zohra Brahmi et François Pallin. 2^e rang : Métropole de Lyon : Claire Spring, Jeanne Charlot, Damien Blettery et Frédéric Pointu.

(DINSI), l'importance d'une forte sensibilisation interne, la mise en place d'un réseau interne de référents, la conduite d'audits de conformité au RGPD, l'élaboration d'un jeu « sérieux » pour mener des études d'impacts, ainsi que les boîtes

à outils juridiques disponibles sur l'intranet de la DAAJA ont ainsi pu être partagés avec tous les délégués à la protection des données issus de collectivités ou entreprises de la région, présents lors de cette matinée de travail.

SOLIDARITÉS



LES SCHÉMAS DIRECTEURS ENFANCE ET AUTONOMIE ONT ÉTÉ ADOPTÉS

À l'issue d'un travail partenarial de longue haleine initié en mars 2022, les 2 schémas directeurs ont été adoptés par le Conseil métropolitain le 26 juin dernier. Ces documents, qui constituent une obligation réglementaire, fixent un cap et des priorités d'action aux politiques métropolitaines de prévention et de protection de l'enfance d'une part et de l'autonomie en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap d'autre part, pour la période 2023-2027. Ils viennent compléter le Projet métropolitain des Solidarités et ses déclinaisons territoriales, les Projets sociaux de territoire.

✂️ **Découvrez les documents sur Comète > Dans les délégations > DSHE > Actualités**

TRAVAUX D'ÉTÉ

OBJECTIF : RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DE MOITIÉ !

Comme chaque année, la Métropole met à profit la période estivale pour faire avancer un certain nombre de chantiers sur son territoire, notamment en ce qui concerne les collèges. Cet été a marqué le début des travaux de rénovation énergétique du collège Boris Vian à Saint-Priest : ce chantier exemplaire conduit par la SPL OSER, mandatée par la Métropole, a pour objectif de réduire de 50% les consommations d'énergies. Le service Conduite de projet de la direction Projet et énergie des bâtiments à la DTEE, et plus particulièrement Sonia Vallier, ingénieure conductrice d'opération, a en charge la responsabilité des programmes d'opérations et en contrôle la réalisation sur les aspects techniques et financiers.

LE PETIT MÉTROPOLITAIN

LA JUSTE QUANTITÉ

Vous êtes responsable de service ou de site ? Aidez-nous à identifier le nombre d'exemplaires du journal interne que vous souhaitez recevoir en version papier chaque mois ! Objectifs : répondre au mieux aux besoins des agents et optimiser les impressions.

✂️ **Répondez au « formulaire de distribution du journal interne » disponible sur Comète >**

Communication interne ou via ce QR Code



VIE ÉTUDIANTE

C'EST LA RENTRÉE : « BIENVENUE À LA MAISON » !



L'équipe de l'unité Vie étudiante (de gauche à droite) : Laure-Anne De Biasi, Clémentine Perrot, Carine Berthillot, Alexandra Coste

Le service Développement universitaire et vie étudiante (DDR) lance pour la première année un forum de rentrée, le 28 septembre, afin de souhaiter la bienvenue aux 180 000 étudiants du territoire métropolitain. Au programme : animations et ateliers, stands d'information pour présenter les différents services de la Métropole à disposition des étudiants (mobilité, santé,

alimentation, logement...). Cet événement festif et citoyen sera aussi l'occasion de présenter la maison des étudiants comme un lieu incontournable de la vie étudiante, un espace de rencontres et de ressources, facilitateur de démarches individuelles ou de projets associatifs.

➔ **Suivez l'actualité étudiante de la Métropole sur www.lyoncampus.com**

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

RÉDUISONS LA POLLUTION VISUELLE

Approuvé le 26 juin dernier, le premier Règlement local de publicité de la Métropole réduira désormais la place de la publicité dans l'espace public, pour laisser plus d'espaces à des enseignes commerciales de qualité. Élaboré par l'unité Règlement local de publicité du service Planification (DUM), il est le

fruit d'une collaboration entre plusieurs services : service juridique (DPIAF), direction Infrastructures et exploitation des mobilités (DGEEP) et service Géomatique, études et observation (DUM). Il s'appliquera également à notre communication de chantier et à la signalétique des équipements métropolitains.

DÉCÈS



Catherine Boujot nous a quittés le 7 août dernier. Catherine était unique ! Dévouée au service public, à la Communauté urbaine comme à la Métropole, son engagement était total, tant sur le plan professionnel que syndical ou personnel. Adeptes de « on va trouver une solution », des Ressources Humaines aux Finances, elle a toujours su accompagner les personnes et les services. Une très belle personne est partie !

ACTUS RH

JOBS D'ÉTÉ : 350 JEUNES RECRUTÉS À LA MÉTROPOLÉ CET ÉTÉ



164
aux services
urbains



160
aux services
administratifs



26
à l'aide à
l'enfance (IDEF)

Les équipes Insertion de la direction Ressources humaines, en lien avec l'IDEF et le service Ressources humaines de la DGEEP, ont mené à bien la campagne de recrutement en répondant au maximum aux besoins émis par les services. L'accent a été mis sur la recherche de pertinence entre le cursus des jeunes et les demandes des directions.



Témoignage de Fanny, étudiante :

« Merci de m'avoir offert cette opportunité. Ma mission à la Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées était très en accord avec mes études de psycho et j'ai adoré l'équipe. Un des meilleurs jobs étudiant que j'ai pu faire ! »

PRÉPA CONCOURS & EXAMENS PRO



Inscrivez-vous sur Comète ou auprès de votre SRH avant le 22 septembre.

✂ Liste des préparations proposées à retrouver sur **Comète**.



✂ Cette nouvelle édition, présentée en instance le 15 juin dernier, est à votre disposition sur **Comète**.

VOUS ENVISAGEZ UN CHANGEMENT DE POSTE EN INTERNE ?

ATELIERS DE LA MOBILITÉ



La Métropole vous accompagne via des demi-journées de formation, en petit groupe, pour vous aider à améliorer la rédaction de votre candidature et préparer efficacement un entretien de recrutement.

➔ Prochains ateliers de mobilité professionnelle :
• Jeudi 5 octobre (9-12h)
• Mardi 12 décembre (9-12h)
Inscriptions auprès de votre SRH.

VOUS AVEZ UN PROJET PROFESSIONNEL ?

Prenez un rendez-vous obligatoire avec votre SRH afin de vérifier la faisabilité de votre projet et de finaliser votre dossier **avant le 13 octobre**.

SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT (SFT)

Le dossier de demande de SFT pour l'année 2023-2024 sera adressé par courrier fin septembre au domicile des agents éligibles et accessible sur Comète. Pour continuer à percevoir le SFT, vous devrez retourner votre dossier complet à votre SRH **avant le 28 octobre**.

TITRES-RESTAURANT ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ REVALORISÉS

Votées en juin par les élus du Conseil métropolitain, ces deux revalorisations sont actives depuis le 1^{er} juillet 2023. Les titres-restaurant sont passés de 7,50 € à 8,50 € l'unité et la participation employeur à la complémentaire santé labellisée a augmenté en faveur des agents.

REVALORISATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ASSISTANTS FAMILIAUX

Applicable depuis le décret du 31 août 2022, la loi relative à la protection des enfants, dite « loi Taquet », a été mise en œuvre à la Métropole suite au passage en Comité Social Territorial de mars et à la délibération de juin 2023. L'objectif était une revalorisation salariale des assistants familiaux tant pour l'accueil d'un enfant à temps complet que pour un accueil intermittent sur la base du SMIC. C'est chose faite depuis la paie de juin 2023 avec un effet rétroactif au 1^{er} septembre 2022. 80 agents en sont bénéficiaires.

Nouvelle organisation territoriale pour les services sociaux et médico-sociaux

Le projet de territorialisation des services est entré dans sa phase de mise en œuvre opérationnelle en mars 2022, regroupant services urbains et sociaux en 9 directions territoriales sur les périmètres géographiques des Conférences territoriales des maires. Désormais et depuis le 1^{er} septembre 2023, l'organisation territoriale des services sociaux et médico-sociaux (DSHE) est alignée sur ces périmètres. Préparée depuis plus d'un an, cette nouvelle organisation a mobilisé les directions centrales et les services de la DSHE des territoires concernés, ainsi que les équipes de la DRHMG et de la DDR, afin d'accompagner au mieux usagers et agents pendant cette transition.

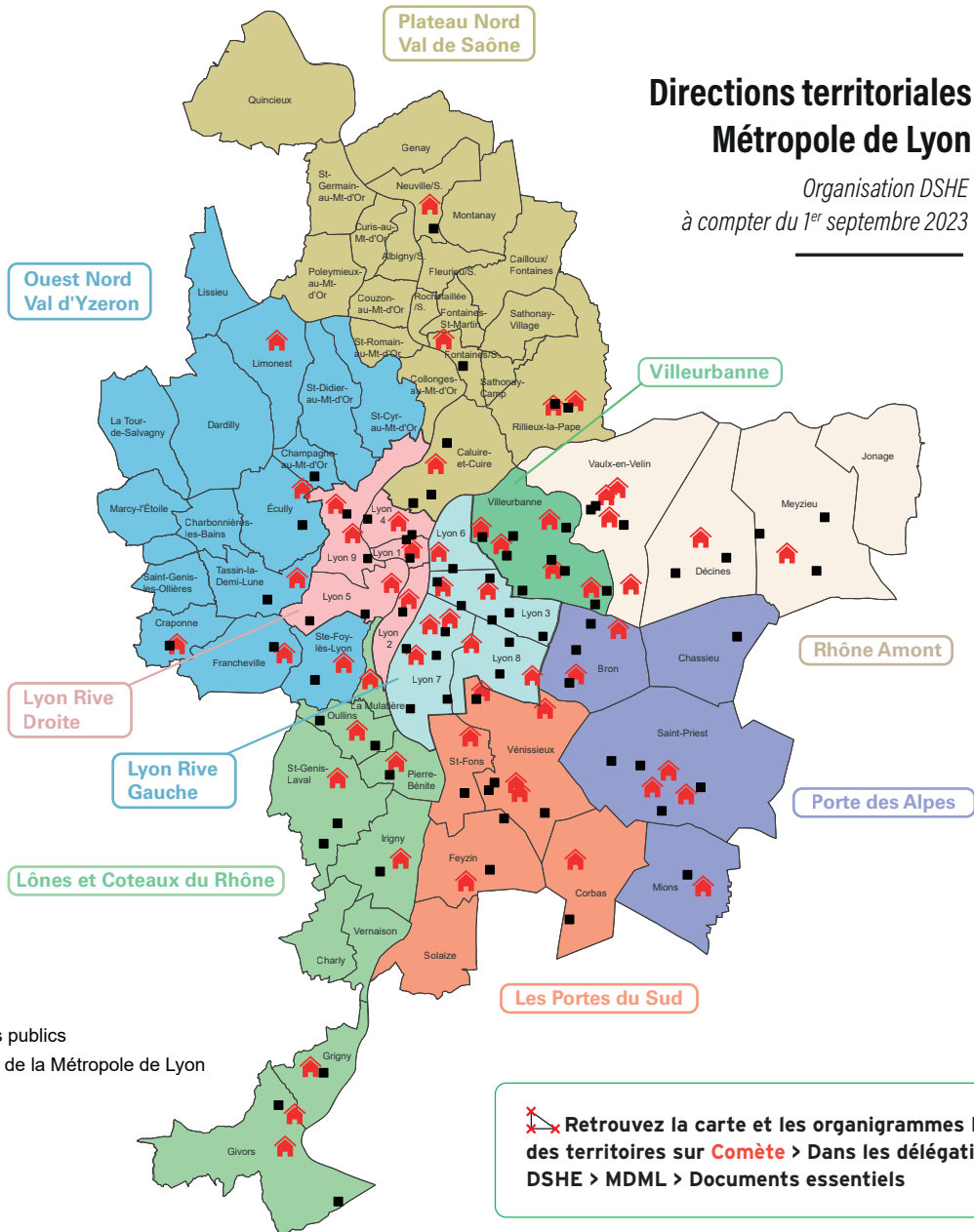
Les changements suivants sont désormais opérationnels :

Rhône Amont
regroupe les équipes des MDML et collèges de Vaulx-en-Velin, Décines, Meyzieu et Jonage.

Plateau Nord Val de Saône
accueille les usagers de Collonges-au-Mont-d'Or dans ses MDML.

Porte des Alpes
regroupe les équipes des MDML et collèges de Bron, St-Priest, Chassieu et Mions.

Lônes et Coteaux du Rhône
accueille les usagers de La Mulatière dans ses MDML.





LISE FOURNOT-BOGEY,
Directrice générale adjointe
Délégation Ressources
humaines & moyens généraux

Favoriser le bien-être mental et physique, renforcer la cohésion des équipes à l'ère du télétravail, encourager le partage de valeurs et d'une culture communes : ce sont nos trois priorités en matière de qualité de vie au travail. Autant de défis que la promotion de l'activité physique peut contribuer à relever, tant elle est facteur d'équilibre individuel et collectif.

C'est pour cela que nous avons souhaité étendre et pérenniser ce qui avait été mis en place par la communication interne depuis deux ans avec Parenthèse proche de vous au plus près des équipes, dans les territoires, l'été.

Il sera désormais possible de pratiquer la méditation, le yoga ou de faire du sport entre collègues tout au long de l'année sur différents sites de travail et je remercie chaleureusement la direction Responsabilité sociétale de l'employeur et préventions, qui va déployer le Programme Équilibre Physique & Santé de notre collectivité. Il est partie intégrante du Plan d'actions Conditions et Qualité de Vie au Travail qui s'enrichit de mois en mois et que nous présenterons bientôt aux agents.

Cette démarche correspond à une réorientation de l'action de la Métropole de Lyon en tant qu'employeur, pour permettre l'accès aux activités physiques au plus grand nombre possible d'agents.

Je veux également exprimer ma gratitude à celles et ceux qui, au sein de notre collectivité, prennent l'initiative de pratiques partagées pendant la pause méridienne, comme Courir Ensemble à la Métropole.

Je vous invite à profiter de ces temps collectifs pour vous ressourcer et partager avec vos collègues ces moments si précieux qui resserrent les liens. Notre collectivité a tout à y gagner !



Le sport, c'est la santé

« *La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre.* » Cette maxime d'Albert Einstein vaut pour l'individu. Elle vaut aussi pour les collectivités... et pour tout ce qui se met désormais en place en matière de pratique physique au profit des salariés. À la Métropole, la santé des agents, tant mentale que physique, n'est plus seulement un enjeu, elle est devenue une priorité.

Selon une récente étude de l'Anses, 95 % de la population adulte est exposée à un risque de détérioration de sa santé du fait d'une activité physique trop faible ou d'un temps passé assis trop important. Tous les médecins le disent : l'activité physique préserve notre capital santé physique et mental à tout âge. Bouger régulièrement – marcher, monter les escaliers, se lever toutes les 30 minutes pour faire quelques pas, s'étirer, danser, etc. – diminue l'apparition des maladies chroniques,

LA MÉTROPOLE, C'EST SPORT !



L'édition 2022 de Parenthèse, l'événement sport, bien-être et nature entre collègues, a rassemblé plus de 800 agents le 1^{er} juillet au Parc de Parilly.

prévient des accidents cardiovasculaires ou encore maintient le moral en hausse. Et plus on s'inscrit jeune dans cette dynamique, plus on entre dans un mode de vie actif qui préserve notre capital santé pour nos vieux jours.

Qualité de vie et qualité du travail

Si le sport renforce le bien-être de chacun, il a également un impact sur l'amélioration de la qualité du travail et sur les collectifs. Une étude récente a montré qu'un collaborateur sédentaire commençant la pratique d'une activité sportive améliore sa productivité de 6 à 9 %*. Ainsi, le cercle vertueux se met en place : le bien-être et la productivité des collaborateurs font baisser le taux d'absentéisme entre 30 à 40 % et accroissent la motivation. Les services bénéficient ainsi d'une meilleure cohésion d'équipe et d'une diminution du stress, toutes conditions favorables à l'épanouissement de tous.

Un choix gagnant-gagnant... et un puissant atout pour la marque employeur

Bienfaits sur la santé individuelle et le bien-être collectif, ce sont bien ces raisons qu'invoque Laurent Bernier, directeur Responsabilité sociétale de l'employeur & préventions, qui se dit « convaincu que pratiquer une activité physique entre collègues renforce les liens d'équipe, favorise l'entraide, la cohésion et l'esprit de groupe. » Il se dit aussi certain que le sport a la vertu de mettre agents et encadrants sur un pied d'égalité. « Quelle que soit la discipline, le sport gomme les différences sociales comme hiérarchiques. Dans une équipe où la pratique sportive collective fait partie de la culture commune, les nouveaux arrivants sont plus aisément intégrés », explique-t-il.

*Source : baromètre La Gazette - MNT sur le bien-être au travail dans la fonction publique territoriale, 2022.

PEPS

Interview de Pauline Torbaty-Crassard, cheffe de projet PEPS

En quoi consiste le PEPS, Programme Équilibre Physique & Santé ?

Ce nouveau programme propose aux agents, dès le mois de septembre 2023, des activités physiques et bien-être sur les sites de travail, gratuites, hors temps de travail et accessibles à tous quel que soit son niveau sportif. Un des objectifs de cette démarche est de lutter contre la sédentarité des agents, trop fréquente notamment sur les postes dits « administratifs », en leur permettant de pratiquer facilement une activité physique entre collègues.

Comment a-t-il été conçu ?

Nous avons d'abord analysé les résultats de l'enquête Conditions et qualité de vie au travail réalisée à l'automne 2021 qui abordait la question d'une offre de prestations bien-être et physique sur les lieux de travail. Puis, nous avons contacté une vingtaine de collec-

tivités afin de découvrir ce qui se faisait ailleurs, de voir ce qui marchait ou pas... dans la perspective de proposer l'offre la plus adaptée possible à notre collectivité. Cela nous a conduit à définir 5 secteurs sur notre territoire, chaque secteur regroupant a minima 600 agents travaillant sur des sites à moins de 15 min à pied les uns des autres : Lyon 3 (2 700 agents), Lyon 7 Sud (800 agents), 117 rue de Gerland (600 agents), Parilly (600 agents) et Villeurbanne Krüger (600 agents). Un sondage a été réalisé auprès de ces 5 300 agents afin de recueillir plus précisément leurs envies en termes d'activités, de jour, de durée et d'horaires.

Que propose ce dispositif ?

Des séances hebdomadaires de 45 minutes d'activités physiques (pilates, marche dynamique, renforcement musculaire, etc.) mais aussi de méditation et relaxation, sur les différents sites des 5 secteurs définis précédemment. Ces séances se tiennent dans des salles de réunion ou en extérieur, sur le temps de la pause méridienne ou en fin de journée et sont assurées par des coaches certifiés sélectionnés par notre prestataire Yoburo. Le planning des activités changera tous les 2 mois pour satisfaire un maximum d'agents. L'offre est amenée à évoluer au fil des mois.

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait à la séance, directement en ligne via la plateforme de notre partenaire (lien sur Comète), en fonction du nombre de places disponibles (entre 10 et 15 places par cours). Pour garantir la réussite de ce dispositif, nous comptons sur l'engagement de chacun à être présent au cours une fois inscrit. À noter que les agents peuvent assister à tous les cours, quel que soit leur site de travail !

Qu'est-il prévu sur les autres lieux de travail ?

Une offre à la carte ! En effet, pour les sites qui ne se trouvent pas sur un des cinq secteurs identifiés, les agents peuvent nous solliciter, via un formulaire disponible sur Comète, pour l'organisation de séances à la carte, dans la limite de 4 séances par site et par trimestre.

✂ Découvrez le planning de septembre-octobre sur Comète > À la pause > PEPS

« Ce programme a été conçu spécialement pour vous, pour votre santé, pour une meilleure qualité de vie au travail. Intégrer pleinement l'activité physique dans la culture des agents métropolitains est pour moi un enjeu majeur pour le bien-être individuel et collectif. Merci à celles et ceux qui vont participer et animer le PEPS ! »

Anne Jestin, Directrice générale des services



L'équipe PEPS. De gauche à droite : Aurélie Picard, Anne-Sophie Peyret-Rosa et Pauline Torbaty-Crassard à la direction Responsabilité sociétale de l'employeur & préventions (DRHMG)

Courir Ensemble Métropole

Ali Fellague, responsable de secteur au nettoyage (au centre en bleu sur la photo), et Valérie Bonnardel, adjointe au responsable de service santé à la MDML de Villeurbanne (1^{ère} à gauche sur la photo), ont créé ce groupe de course à pied pour partager un moment de sport convivial régulier, les mercredis, une semaine sur deux, sur la pause méridienne. Le départ se fait à 12h15 devant l'Hôtel de Métropole et les parcours sont variés : parc de la Tête d'Or, parc Sergent-Blandan... C'est ouvert à tous, quel que soit votre niveau. Alors, à vos baskets !



Parmi les membres assidus du groupe, la DGA DGEEP Catherine David et la DGS Anne Jestin (2^e et 8^e sur la photo à partir de la gauche).

Bon à savoir : Sur demande, Ali et Valérie peuvent accompagner des groupes volontaires sur d'autres sites que l'Hôtel de Métropole. N'hésitez pas à les contacter !

Parenthèse Métropole, l'événement sport, nature et détente entre collègues

« L'objectif de ce rendez-vous annuel, explique Edith Besson, responsable événementiel au service de la communication interne, est de promouvoir la pratique sportive, le bien-être, la détente entre collègues et la découverte d'initiatives métropolitaines. Cette année, la Biennale de la danse parraine l'événement avec notamment un temps fort : un cours de danse géant animé par des chorégraphes du défilé ! Une expérience unique et festive, accessible à tous quel que soit votre niveau. Il y aura bien sûr l' incontournable relais 4x2 km, des sports insolites, des séances bien-être, mais aussi, autre nouveauté, un parcours d'orientation ludique en équipe... On vous attend nombreux le vendredi 29 septembre au parc de Parilly ! »

✂ Toutes les infos pratiques à retrouver sur la page Parenthèse de Comète

Favoriser l'accès à la pratique sportive pour le plus grand nombre



Sport-santé - Handicap



Métropole Vacances Sportives

Du côté des usagers, l'un des enjeux de la politique sportive métropolitaine est de favoriser l'accès à la pratique sportive pour le plus grand nombre, notamment pour les personnes qui peuvent en être éloignées. La direction des Sports (DDR) pilote ainsi plusieurs dispositifs dont :

- l'appel à projet Sport inclusif et solidaire, qui a permis de soutenir 39 projets en 2022, portés par des clubs sportifs ou associations du territoire ;
- le dispositif Métropole Vacances Sportives, qui donne chaque année l'opportunité à plus de 20 000 jeunes de 3 à 18 ans de découvrir gratuitement une grande variété d'activités sportives ;

- l'appel à projet Sport-santé - Handicap, copiloté avec la direction Vie en établissement (DSHE).

La Métropole a également la volonté d'impulser une offre de pratiques sportives durables dans un cadre sécurisé, ce qui se traduit concrètement chaque année par l'octroi de subventions à près de 40 comités sportifs départementaux et environ 270 clubs sportifs. Dans le cadre du Pacte de cohérence métropolitain, la Métropole a un rôle à jouer en direct avec les communes sur les usages des équipements sportifs. En septembre 2023, un nouvel appel à projet, « îlots multisports

inclusifs en libre accès », s'inscrit dans la promotion de l'activité physique pour tous. Enfin, pour générer des dynamiques territoriales durables autour du sport, de la santé et du handicap, la Métropole se positionne comme animateur territorial d'un réseau sport-santé-handicap, dont l'objectif est de favoriser rencontres et échanges entre partenaires (associations sportives, mais aussi acteurs dans le domaine du médico-social ou hospitalier) qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Parfois, il suffit d'une rencontre pour que des projets se concrétisent !



Coupe du Monde de Rugby : les services métropolitains dans la mêlée

Nous ne pouvons aborder le sujet majeur de l'activité physique au sein de notre collectivité sans évoquer l'événement sportif phare de cette rentrée : la Coupe du Monde de Rugby, qui mobilise un grand nombre de nos collègues... L'équipe du Petit Métropolitain vous présente la feuille de match !

Il y a d'abord Muriel Blum, cheffe de projet Coupe du Monde de Rugby à la direction des Sports (DDR). Son rôle : transformer l'essai. Elle travaille depuis 2 ans, avec son équipe, pour que cette Coupe du monde en territoire métropolitain soit un moment de bonheur partagé. On attend des passes et des courses folles bien sûr, mais aussi un concours de pronostics sur Comète, des posts sur Facebook... Même le tramway s'y met, habillé depuis mars aux couleurs de l'événement. La fête promet d'être belle. C'est pourtant simple

à imaginer : prenez Muriel Blum qui serait en troisième ligne centre (elle nous pardonnera l'analogie). Elle se détache comme pour une 89. Va-t-elle redonner le ballon à son demi de mêlée ? Va-t-elle partir au ras de la mêlée et profiter du soutien de ses avants ? Non, elle préfère s'appuyer sur ses trois quarts : Olivier Bezmaninovic et Karine Chaumienne, responsables nettoyage. Ceux-ci peuvent alors décaler sur Xavier Vagogne, en relais pour la voirie, Marie-Émilie Le Grand pour la collecte ou l'expérimenté Philippe Baron



pour le végétal. Et si Émilie Lagarde, plus mobile que jamais, peut s'intercaler arrière (n° 15), alors l'attaque sera fructueuse, enjouée, belle à voir et pourra peut-être conduire derrière la ligne blanche, « la terre promise » en termes rugbyistiques.

Préparatifs

Mais avant d'en arriver là, il aura fallu préparer cette Coupe du monde, à commencer par la sécuriser juridiquement. Muriel Blum a pu compter sur deux des meilleures spécialistes du genre, Marie-Christine Saillard, juriste, et Aurore Liauzun, gestionnaire de procédures marchés publics (DDR). « Ça a été une préparation sans concession, explique Muriel Blum, mais avec beaucoup de précision ». Et pour cause : on attend environ 300 000 visiteurs...

Un dispositif au cordeau

Commençons peut-être par celle qui se définit comme la porte d'entrée de l'organisateur (France 23) pour tous les sujets ayant trait aux dessertes, à la mobilité et à l'accessibilité au stade (soit partout où il y aura des spectateurs, particulièrement sur le Village de la compétition à Bellecour) : Émilie Lagarde, en responsabilité du pôle trafic et mobilité. Elle est chargée de construire le plan transport de l'événement et de le faire vivre avec ses différents partenaires, soit Sytral Mobilités, la SNCF, l'Aéroport de Lyon, etc. En un mot, elle coordonne et ajuste les moyens de transports existants. Métro, bus, navettes, liaisons gares, aéroport, parking, tout est combiné au millimètre pour que l'expérience du déplacement soit la plus fluide possible pour les spectateurs, venus parfois de loin. Les plus sportifs d'entre eux choisiront le vélo. Émilie Lagarde travaille actuellement avec l'application GéoVélo pour les inciter à adopter ce mode de déplacement, plébiscité aujourd'hui par les Grands Lyonnais. En bout de chaîne, au Groupama Stadium, Philippe Baron gère (jusqu'à fin 2023, puis ce sera de la responsabilité de la SPL mobilités) le parking des Panettes, un parking de 3 600 places aména-



Une partie de l'équipe projet. De gauche à droite, en bas : Angélique Berthet (nettoieusement collective), Patrick Duchanois (exploitation collective), Muriel Blum, Paul Bergounioux-Even et Amélie Zariouh (direction des Sports) ; en haut : Aurore Liauzun (marchés publics), Yves Maclet (direction des Sports), Mehdi Salhi (Dircom), Émilie Lagarde (pôle trafic et mobilité, Onlymoov), Naïma Krähenbühl (tourisme)

gé par la Métropole dans le cadre du schéma d'accessibilité au Grand Stade. Il a aussi la responsabilité des abords du stade dont la voie verte, qui relie Eurexpo au Grand Stade. Une centaine d'agents de sécurité du secteur privé seront mobilisés pour chaque match, afin d'éviter les parkings sauvages dans les résidences et sur les voies autour du stade. Plus loin, et plus exactement au niveau du Village Rugby, Xavier Vagogne et ses équipes de la Voirie installeront des arceaux vélos d'une capacité de 400 à 500 places.

Le nettoyage en première ligne

On sait l'importance que revêtent les déplacements sur ce type d'événements, mais ce que l'on sait moins, parce qu'en général, au petit matin lorsque nous sortons de chez nous, tout a été remis en état, c'est le surcroît de travail demandé aux équipes du nettoyage.

« Pas plus qu'un jour de soldes rue de la République », vous dira Christian Butchacas, responsable de la subdivision Nettoyement Centre-Ouest. Mais quand même, ses équipes vont être rudement mises à l'épreuve. Marie-Émilie Le Grand, responsable de la subdivision Collecte Nord-Ouest, affiche le même optimisme : « On a en vu d'autres ! Nous allons installer des bacs de tri supplémentaires sur la voie publique, mais globalement nous allons faire avec les moyens que nous avons. Nos 150 agents seront sur le terrain comme ils le sont tous les jours, à iso périmètre. » Alors tout irait-il pour le mieux dans le meilleur des mondes ? Muriel Blum le croit. Et si cet événement était une nouvelle occasion de mettre en lumière l'excellence du service public métropolitain et la capacité des équipes de cette grande maison à jouer collectif.

La Métropole de Lyon, terre d'événements

La Coupe du Monde de Rugby, avec ses 20 nations, 660 joueurs et 2,8 millions de spectateurs, est le troisième événement sportif mondial le plus regardé avec 1 milliard de téléspectateurs espérés. Lyon n'est pas en reste et compte bien s'arroger une part du gâteau. Avant même le coup d'envoi, les hôtels sont complets sur toute la durée de la compétition et les prévisions sont déjà au vert. « La recette, déjà éprouvée sur d'autres grands événements, explique Naïma Krähenbühl, chargée de mission Tourisme à la direction de la Valorisation territoriale et des relations internationales (DDR), consiste à mettre tous les partenaires concernés autour de la table, à savoir l'Office du Tourisme, la Ville de Lyon, les associations de commerçants, etc., puis à produire les outils de communication. Il y a les incontournables, comme l'édition d'un guide, en collaboration notamment avec la communication externe, pour orienter les visiteurs et faciliter leur accès au stade, et l'ornement des commerces aux couleurs des nations présentes sur la compétition ». Naïma et d'autres membres de la DDR seront également sur place les jours de match pour guider les visiteurs sur les différents points stratégiques de la Métropole. Bref, tout sera fait pour donner l'envie du territoire aux visiteurs, avec pour objectif de les voir très vite revenir.



COUPE DU MONDE
RUGBY
FRANCE 2023

**90 PLACES OFFERTES
AUX AGENTS**



Tirage au sort imminent
sur Comète !

TOUTES ET TOUS À PARENTHÈSE MÉTROPOLE LE 29 SEPTEMBRE !

13

Il est encore temps de vous inscrire à l'incontournable évènement détente, sport et nature dédié aux agents le 29 septembre au parc de Parilly ! De nombreuses nouveautés sont à découvrir, dont un parrainage spécial de la Biennale de la danse.



Il y a 4 mois...

Alors, vous avez des idées fun pour Parenthèse cette année ?

Ça serait génial si on organisait...



...UN ACCUEIL DES VISITEURS LIBRES DÈS 10H30 POUR QU'ILS PUISSENT ENCOURAGER LEURS COLLÈGUES PARTICIPANT AU RELAIS OU AU PARCOURS D'ORIENTATION...



...DÉCOUVRIR DES SPORTS INSOLITES COMME LE QUADBALL...



...S'INITIER AUX HANDISPORTS COMME LA BOCCIA...



...EXPLORER UN VILLAGE DE STANDS AVEC DES LOTS À GAGNER, UN BILAN D'ACTIVITÉS PHYSIQUES, UN DÉPISTAGE VISION/AUDITION, LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES VÉLOS ET PLEINS D'AUTRES ANIMATIONS...



...PARTICIPER À UNE SÉANCE COLLECTIVE BIEN-ÊTRE SOUS LES ARBRES OU UN ÉCHAUFFEMENT AVEC LA CHAMPIONNE DE FRANCE DE BOXE, ANAËLLE ANGERVILLE...



...ET ON TERMINERAIT EN BEAUTÉ À 13H AVEC UN COURS DE DANSE GÉANT ANIMÉ PAR DES CHORÉGRAPHE DE LA BIENNALE !



Tout ça, carrément ?!

On parie ? Allez, on s'y met !

Même pas cap...



👉 Inscrivez-vous vite sur **Comète**, il reste des places en visiteur libre et pour le relais 4x2 km en équipe !

Merci à l'équipe de choc de la Com' interne qui vous a concocté ce programme de rêve : Julien Muzet, Rémi Martin et Liliane Rodamel (en photo), ainsi que Marie Vartanian et Edith Besson.

L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE : UN ENJEU D'ÉGALITÉ ET DE CITOYENNETÉ

La Commission métropolitaine d'accessibilité (CMA) est une instance de concertation des représentants d'usagers en situation de handicap animée par le pôle PAPH-Autonomie (Personnes âgées Personnes handicapées) de la DSHE et pilotée par Victoria Grandjean. Cette commission consulte et travaille, en lien direct avec les associations du territoire, à une meilleure accessibilité des services et des espaces métropolitains. Il s'agit là d'une véritable problématique transverse qui concerne toutes les directions métropolitaines. Elle est traitée via des groupes de travail qui regroupent services de la Métropole et partenaires associatifs. Ces groupes sont actuellement au nombre de 5 : Voirie et espace public ; Transports publics ; Établissements recevant du public ; Logement. Cet article est essentiellement consacré au dernier groupe, Numérique et communication.

L'accessibilité numérique consiste à rendre les contenus et services numériques compréhensibles et utilisables par tous, y compris par les personnes en situation de handicap. Elle permet également d'utiliser le numérique comme moyen de compensation du handicap pour faciliter les gestes de la vie quotidienne.

Si tout n'est pas encore aux normes et qu'il reste beaucoup de travail à faire, force est de constater qu'en matière d'accessibilité, des progrès ont été réalisés. Il était temps, d'autant que dans un contexte général de dématérialisation porté par l'administration, les conséquences peuvent être dramatiques pour l'accès aux droits des personnes en situation de handicap. En pratique, une personne aveugle ou malvoyante pourra rencontrer des difficultés pour payer ou contester ses impôts sur le site impots.gouv.fr, ou encore demander un passeport sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés. Comme l'explique Victoria Grandjean, « *le problème vient plus du contexte qui devrait être mieux adapté aux besoins que de la situation de handicap* ». D'ailleurs, ne dit-on pas que l'on reconnaît une société à la manière dont elle traite les personnes qu'elle considère comme vulnérables ? Phénomène social, avant même d'être un sujet médical ou matériel, le handicap - à travers sa prise en compte - est en effet un élément révélateur du degré d'égalité d'un corps social.

Justement, que fait notre collectivité ?

Un groupe de travail (GT), porté par la direction Innovation numérique et systèmes d'information (DINSI) et la direction de la Communication (Dircom), a été mis en place. Ce GT Numérique est mené, au sein de la Métropole, par Virginie Mami, référente Accessibilité numérique à la DINSI. Il se réunit 3 à 4 fois par an.

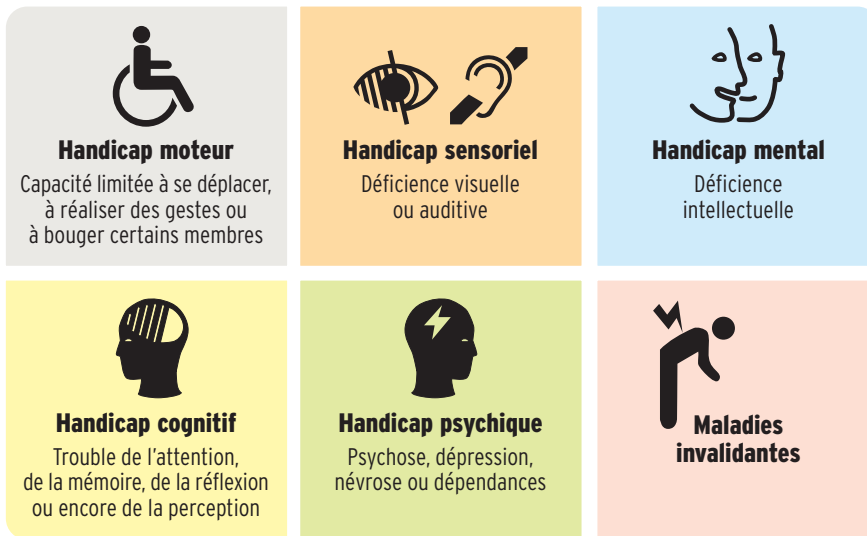
Rendre les sites et services numériques accessibles à tous

Concrètement, les membres du GT Numérique analysent et testent 2 à 3 sites et services numériques de la Métropole par atelier. En amont de l'atelier, Virginie Mami envoie aux associations la liste des sites internet qui seront passés en revue. En retour, les associations naviguent sur les sites indiqués et notent leurs remarques, répertoriées ensuite en atelier. Enfin, charge à la référente d'analyser les retours et d'apporter, dans la mesure du possible, les corrections demandées en distinguant ce qui est technique et ce qui est éditorial.

Nous avons encore beaucoup de travail à faire dans nos supports pour apporter plus de confort à nos lecteurs souffrant de handicap. C'est le chemin sur lequel nous nous sommes engagés, de concert avec les associations, dans le cadre de la Commission métropolitaine d'accessibilité. Par ailleurs, l'accessibilité numérique sera l'une des orientations fortes de la future convention de notre collectivité avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique. Nous y reviendrons plus en détail lors d'un prochain numéro.

HANDICAP : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le handicap peut être permanent, temporaire ou situationnel. Il existe différents types de handicap :



Si l'accessibilité numérique est essentielle pour certains, elle apporte du confort à tout le monde.



Les membres du GT Numérique. De gauche à droite ; en bas : Annie Coudert (Association Valentin Haüy), Bernard Daneluzzi Clas (Collectif Lyonnais d'Action de Sourds), Elisabeth Rivard (Autisme 69), Gérard Muelas (Association Valentin Haüy), Arielle Delmas (Dircom), Pierre-Marie Micheli (Point de vue sur la ville) ; en haut : Yann Boutier (Agence Du bruit au balcon), Victoria Grandjean (DSHE), Virginie Mami (DINSI), Justine Wehrle (Adapei 69), Julien Kaufmann (Dircom), Charlotte Petit (prestataire Dircom), Claire Boulet (Agence Du bruit au balcon).

12 millions de Français sont en situation de handicap, soit **18 %** de la population.

97% des sites internet ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap.

DES OBLIGATIONS LÉGALES À RESPECTER

Que ce soient les services de l'État, les collectivités territoriales ou les entreprises de plus de 250 millions d'euros de chiffre d'affaires, tous sont assujettis aux obligations réglementaires introduites par l'article 47 de la loi du 11 février 2005 n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) qui en découle précise les champs d'application. Sont concernés : les sites internet, intranet, extranet, les applications mobiles, le mobilier urbain numérique, mais également les documents bureautiques (traitement de texte, tableur, support de présentation, fichier pdf, etc.), les médias (images, audios, vidéos, etc.) et tout élément graphique. Bref, tout ce qui a trait de près ou de loin au numérique.

Pour en savoir plus sur l'accessibilité numérique :
→ accessibilite.numerique.gouv.fr
→ collaboratif.grandlyon.fr/sites/accessibilite-numerique



Pour en savoir plus sur la CMA :
Comète > Dans les délégations >
DSHE > pôle PAPH Autonomie

NATURE OU FLEUVE ? LES DEUX MON CAPITAINE !

Julien Latrille accueille l'équipe du Petit Métropolitain à la capitainerie Lyon Confluence. Technicien Espaces extérieurs et fluviaux à la DGEEP, Julien assure une mission atypique à la Métropole...

Au sein du service Nature et fleuves, composé d'une vingtaine d'agents qui assurent le suivi et l'entretien des arbres d'alignement et de nombreuses parcelles boisées, Julien a une mission supplémentaire bien spécifique : la gestion des espaces fluviaux. Il s'occupe notamment des 12 haltes fluviales présentes sur le Rhône et la Saône, ainsi que de la capitainerie de la halte fluviale Lyon Confluence.



Julien Latrille échange avec Noémie Tracol et Nordine Khada, les capitaines employés par la Conciergerie solidaire.

BIO EXPRESSO



Julien Latrille a passé un BEP puis un BTS en horticulture. Il a ensuite travaillé pendant 15 ans au service

Espaces verts de la commune de Vénissieux, où il est devenu agent de maîtrise en charge d'une équipe d'une dizaine d'agents. Attiré par les missions de contrôleur de travaux, il entre à la direction adjointe Patrimoine végétal de la Métropole en 2022.

BIENVENUE À LA CAPITAINE DE LA MÉTROPOLE

La capitainerie, installée au rez-de-chaussée du bâtiment, comprend le bureau du capitaine, des douches, des sanitaires et une laverie pour les plaisanciers. La signalétique vient d'être mise à jour par le service Information et communication de proximité de la DGEEP.

Depuis plusieurs semaines, Julien est très présent sur ce site : « Cette année, l'exploitant titulaire du marché depuis l'ouverture de la capitainerie en 2012 n'a pas répondu à l'appel d'offres. Le marché a été remporté par la Conciergerie solidaire, qui emploie trois

capitaines ainsi que des publics en insertion pour l'entretien du plan d'eau et du bâtiment. Normalement, elle est ouverte du 1^{er} mai au 30 septembre, 7 jours / 7 car les plaisanciers paient l'emplacement à la nuit. L'ouverture a pris du retard car la société n'avait jamais géré de régie de recettes. Les capitaines ont été formés en quelques semaines, ce qui a permis une ouverture mi-juillet. J'étais là très souvent pour faciliter la prise de poste de la nouvelle société, ensuite je viendrai uniquement 1 à 2 fois par semaine pour suivre les prestations. »

LA SURVEILLANCE DES HALTES FLUVIALES

La halte de Lyon Confluence compte 30 places et accueille près de 400 bateaux par an. « On rencontre des plaisanciers de toutes nationalités : Anglais, Belges, Hollandais et même des Australiens qui ont traversé l'océan avec leur bateau ! » Julien vérifie le plan d'eau et les équipements. Lorsque c'est nécessaire, il commande des prestations externes comme le faucardage (qui consiste à couper les algues au fond du canal) ou des travaux de réparation (serrures, flotteurs, bornes électriques, etc.). Une fois par mois, il effectue ces contrôles dans les 11 autres haltes fluviales du territoire, de Givors à Saint-Germain-au-Mont-D'or en passant par la Cité internationale, parfois à bord du zodiac de la Métropole. « Le suivi des espaces fluviaux, qui représente seulement le quart de mes missions, me plaît beaucoup. Ça apporte une complémentarité à mes fonctions initiales tournées

vers les espaces verts. » Julien travaille aussi sur des projets à plus long terme, comme le référencement de toutes les haltes dans des outils de géolocalisation en lien avec l'unité Système d'information géographique et Réseaux de la DGEEP, ou encore le projet de construction d'une nouvelle halte sur l'île Roy à Fontaines-sur-Saône pour l'accueil de bateaux destinés à des visites pédagogiques de cet espace naturel sensible.

NATURE ET FLEUVE, LA DOUBLE CASQUETTE

La grande majorité de ses missions consiste à organiser le suivi des plantations et l'entretien d'espaces verts sur tout le territoire : le parc technologique Porte des Alpes à Saint-Priest, le Biez in à Décines, l'anneau bleu à Jonage, de nombreuses berges ou encore la forêt de Curis-au-Mont-d'Or (pour en savoir plus, lisez son interview dans le dossier du Petit Métropolitain de mai 2023).



« En arrivant, je n'avais pas d'expérience spécifique sur les arbres. J'ai pu m'appuyer sur l'expérience de mes collègues dans ce domaine, précise Julien. Je ne vois pas les journées passer. Je peux être sur un chantier de plantation le matin, puis être appelé pour une intervention sur le domaine fluvial et terminer ma journée sur un suivi de travaux de voirie. C'est très varié ! »



**Vous souhaitez participer à la rubrique Regards Croisés ?
Contactez-nous par mail à l'adresse communicationinterne@grandlyon.com**

COMMENT BIEN LIRE SA FICHE DE

En général, quand on reçoit sa fiche de paie, on regarde tout de suite en bas à droite de la page pour vérifier le montant « net à payer ». Pourtant, cela peut valoir le coup de s'intéresser à toutes les autres petites lignes ! Le Petit Métropolitain vous aide à décrypter votre bulletin de salaire.

ÉLÉMENTS FIXES du bulletin de paie dépendant de votre situation

ÉLÉMENTS DU RÉGIME INDEMNITAIRE variant selon votre grade et votre niveau de responsabilité (votés en délibération)

ÉLÉMENTS VARIABLES : la plupart sont payés à terme échu. Par exemple : heures supplémentaires (HS), participation employeur aux abonnements de transports, indemnités d'astreinte, etc.

Participation employeur à la **PRÉVOYANCE ET MUTUELLE SANTÉ**

Prélèvement de votre **COTISATION PRÉVOYANCE**

TRANSFERT PRIMES-POINTS

Il s'agit d'une augmentation du traitement indiciaire et, dans le même temps, d'un abattement sur le montant des primes. Montants : 32,42 € en catégorie A ; 23,17 € en catégorie B ; 13,92 € en catégorie C

COTISATIONS salariales et patronales

MONTANT PAS (Prélèvement à la Source) : base PAS (ou net imposable) multipliée par le taux personnalisé

Le **TAUX PERSONNALISÉ** du PAS est transmis mensuellement par la Direction générale des Finances publiques, l'employeur n'a pas de moyen d'action ou de modification.

NET IMPOSABLE : montant à déclarer aux impôts (cumul exercice de la paie de décembre)

Différents **CUMULS** sur une année civile

Informations sur le nombre de jours à plein traitement, demi ou sans traitement sur le mois de paie **en cas de congés maladie**

BULLETIN DE PAIE

METROPOLE DE LYON

METROPOLE DE LYON

20 RUE DU LAC
69003 LYON 3EME ARRONDISSEMENT

N° APE 8411Z N°SIRET 2000469700019

URSSAF 8270000211811021

Heures légales 151,67

Base s.s 1841,12

Grade ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL

Fonction

Catégorie	Échelon	Indice	NBI	SFT	Résid
TITULAIRE	04	364	10	2	2

Rubrique de paie libellé	Nombre de base
--------------------------	----------------

010N TRAIT. BASE TIT. MENS	
002N DONT NBI BASE 10 TAUX 4.85	
020N IND. RESIDENCE	
030N SUPPLEMT FAMILIAL TI	
10501N RI DE FONCTION	30,00
10504N REG INDEMNIT. GRADE	341,00
601N HS JOUR <14 HEURES du 01/07/2023 au 31/07/2023	10,00
10425N REMBOURSEMENT TRANSP	
10586A RAP. IND ASTREINTE	
1503N I. COMPCSG >=2018	
10407N PARTI. PREVOYANCE	
10410N PART. SANTE IND/FAM	
415C TRANSP.MULTI-EMP	1841,12
1040M PREV. VVY OPTION 1	2214,40
736N TRANSF.PRIMES-POINTS	
11816C COT.ALL.FAM.TOT.RS	1841,12
1859C COT.CNFPT APPRENTI	1841,12
816C COT.ALL.FAM.TOT.RS	1841,12
846C SOLID.PERS.AGEE RS	1841,12
870C COT. C.N.F.P.T	1841,12
876C R.A.F.P.	358,37
1850C EXONERATION HS RS	149,10
444C COT. FNAL TOT. R.S.	1841,12
801C COT. SS TOT. RS	1841,12
830C COT. CNRACL	1841,12
834C COT. ATI	1791,89
844C R.D.S.	2470,85
844A R.D.S.	46,90
859C CSG DEDUCTIBLE	2470,85
859A RAP CSG DEDUCTIBLE	46,90
869C CONT.SCIAL.GAL	2470,85
869A RAP CONT.SOC.GEN.	46,90
872C COT.C.D.G.	1841,12
961N NET SOCIAL MONTANT 2047.57	
Totaux	

Base PAS	Taux personnalisé	Montant PAS
2036,44	2,50	53,26

	VIREMENT BANCAIRE		
	Brut	Net imposable	Prélèvement à la source
Mois précédent	15666,92	13157,27	342,23
Mois en cours	2561,61	2036,44	53,26
Cumul exercice	18228,53	15193,71	395,49

DANS VOTRE INTERET ET POUR FAIRE VALOIR VOS DROITS, CONSERVER CE

PAIE ?



Période du 01/08/2023 au 31/08/2023

Août 2023

Matricule 11111 - A

XXXX/XX/XXX

CIVILITÉ NOM PRÉNOM

Adresse

Taux Empl.		Service			
100,00		SRH GEEP TERRITOIRES			
Taux	Gains	Retenues	Charges patronales		
			Taux	Montant	
14,910	1841,12				
	49,23				
	18,41				
	76,97				
	30,00				
	341,00				
	149,10				
		50,00			
		47,73			
		16,20			
1,010	15,00		2,000	36,82	
	40,00	22,37			
5000		13,92			
			1,800	33,14	
			0,100	1,84	
			3,450	63,52	
			0,300	5,52	
			0,900	16,57	
			5,000	17,92	
-5000		17,92			
		-7,46			
11,100			0,500	9,21	
			9,880	181,90	
			30,650	564,30	
			0,400	7,17	
0,500		12,35			
		0,23			
6,800		168,02			
		3,19			
2,400		59,30			
		1,13			
2,400			0,080	1,41	
	2522,32	505,71		898,26	
Net à payer avant impôt		Net à payer	MONTANT NET SOCIAL		
2130,20		2076,95	2047,57		
Avantage nature	Heures réalisées	Base plaf. sécurité sociale			
	1061,69	12084,78			
	161,67	1841,12			
	1223,36	13925,90			
DOCUMENT SANS LIMITATION DE DUREE.					
Indice Rémun.	Jrs Plein Trait.	Jrs Demi Trait.	Jrs Sans Trait.		
374	30	0	0		

MATRICULE : identifiant de l'agent composé des 5 chiffres

Votre **SERVICE D'AFFECTATION**

CATÉGORIE : titulaire, contractuel, stagiaire

ÉCHELON : en référence à votre grade et votre carrière déterminant l'indice majoré

INDICE : dépend de votre échelon et grade de carrière. Multiplié par la valeur du point (4,92278 depuis le 1^{er} juillet 2023), il permet, avec le taux d'emploi, le calcul du traitement de base (1^{re} ligne du bulletin de paie).

NBI (Nouvelle Bonification Indiciaire) : incluse dans le traitement de base. Bénéficiaires : stagiaires et fonctionnaires. Dépend de votre poste, de son niveau de responsabilité ou de ses contraintes. Tous les postes n'ouvrent pas droit à la NBI.

SFT (Supplément Familial de Traitement) : nombre d'enfants à charge ouvrant droit au SFT

RÉSIDENCE : taux de l'indemnité de résidence. Tous les agents habitant dans la Métropole (sauf les assistants familiaux) sont en zone 2, égale à 1 % du traitement de base.

TAUX D'EMPLOI : pourcentage du temps de travail

SERVICE : votre service Ressources humaines de rattachement (SRH) à contacter en cas de questions

INDEMNITÉ COMPENSATRICE DE CSG

Instaurée le 1^{er} janvier 2018, elle a pour but de compenser la hausse de la contribution sociale généralisée (CSG). Le calcul diffère en fonction de votre situation au 31/12/2017 et dépend de votre rémunération 2017. Elle est revalorisée annuellement selon les mêmes proportions que votre salaire brut annuel.

COTISATIONS PATRONALES versées par l'employeur en plus du salaire brut, sans impact sur votre salaire

COTISATIONS SALARIALES pour un titulaire :

- Retraite CNRACL : la base de cotisation est le traitement de base (avec le cas échéant la NBI)
 - Retraite additionnelle RAFP : basée sur les primes, la base de cotisation est au maximum de 20 % du traitement de base
 - CSG/CRDS
- Pour un contractuel, les cotisations et taux sont différents (caisse retraite IRCANTEC en tranches, Sécurité Sociale Maladie et Vieillesse).

MONTANT NET SOCIAL : revenu net après déduction de l'ensemble des prélèvements sociaux (nouveau depuis juillet 2023)

NET À PAYER : montant de votre virement (net à payer avant impôt diminué de votre montant PAS)



800 KM À VÉLO

POUR ACCÉLÉRER LA RECHERCHE SUR LES MALADIES GÉNÉTIQUES

Parti dimanche 23 juillet de Francheville, près de Lyon, le cycliste Michaël Vannobel, également technicien au sein du service Maintenance des collèges (DRHMG), a roulé seul pendant près de 800 km pour atteindre sa ville natale, Dunkerque, en seulement 5 jours. Un défi sportif réussi pour sa famille et pour une bonne cause...

À 50 ans, ce cycliste amateur endurci a voulu se prouver qu'il était toujours capable de réaliser un exploit sportif. « L'idée de s'affranchir de ses propres limites, de voir de quoi l'on est capable dans des situations loin du quotidien et parfois un peu extrêmes m'a plu, confie-t-il. C'est aussi un défi personnel que j'ai voulu associer à une collecte de fonds pour une association qui me tient à cœur. » Cette association, c'est Imagine : un institut de recherche et d'enseignement sur les maladies génétiques. Une démarche motivée par son fils Clément âgé de 21 ans et atteint d'une maladie rare. « Mais je le fais aussi pour ma fille Alice de 17 ans, poursuit Michaël, pour qu'elle soit fière de son père et pour lui montrer que quand on veut, on peut ».

Pluie et vent de face

Michaël a relevé le défi en parcourant chaque jour 140 à 180 km, avec une moyenne de 1 500 m de dénivelé. « Je roulais entre 6 et 9 heures par jour au travers de villages désertiques, de champs de blé, de parcs éoliens... J'étais très souvent seul sur les routes. » La météo n'était malheureusement pas au rendez-vous : fortes pluies et vent de face ont accompagné le cycliste pendant tout son périple. « C'était assez dur à gérer moralement et physiquement, surtout les 20 derniers kilomètres de chaque étape. Je n'en voyais plus la fin... Je me suis même arrêté en pleine étape dans une laverie pour faire sécher mes vêtements ! Mais je ne me suis jamais dit que j'allais abandonner. Je voulais aller au bout de l'aventure ! »

Une préparation digne d'un Tour de France

Ce projet se prépare bien 6 mois en amont et c'est en famille que cette aventure se partage et se vit. S'il participe à des courses de vélo avec sa femme, c'est principalement dans son garage que Michaël s'entraîne, sur son vélo d'appartement connecté. Il utilise une application d'entraînement virtuel, une sorte de simulateur de course de vélo où des joueurs roulent en peloton pour créer le meilleur score. « On se croirait

au Tour de France. J'ai une vraie équipe derrière moi, c'est très motivant ! », se réjouit-il.

Michaël a également suivi une courte formation animée en interne par la diététicienne de la Métropole, qui lui a appris à être plus à l'écoute de ses besoins alimentaires. Il admet quand même avoir craqué pour une poignée de M&M's, essentielle pour garder le moral !

Côté matériel, son vélo de 20 kg était équipé de sacoches remplies de vêtements de rechange, d'outils en cas de pépin mécanique (par chance, il ne s'en est pas servi !), de bidons d'eau et de nourriture. Et pour s'assurer un temps de récupération de bonne qualité, Michaël a préféré dormir dans un vrai lit - au sein d'hébergements réservés à l'avance - plutôt qu'en tente. « Je n'ai plus l'âge et comme ça, le vélo était moins lourd ! » plaisante-t-il.

Le sentiment du devoir accompli

Grâce à sa performance sportive, Michaël a collecté près de 4 000 €, soit 5 € par kilomètre effectué ! Les dons financeront le développement de nouveaux programmes de recherche afin d'identifier les maladies et de trouver des traitements. Chaque jour en France, 64 bébés naissent avec une maladie génétique. Au nombre d'environ 8 000, elles touchent plus de 3 millions de personnes...



**Vous aussi, vous souhaitez partager un engagement, une passion ?
Contactez-nous par mail à communicationinterne@grandlyon.com**



COS - 215 rue Garibaldi - 69003 Lyon

Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h - fermé les mardis et jeudis

Mail : cosmely@grandlyon.com - Site : www.cosmely.fr - Tél. : 04 78 63 40 03

ÉPARGNE VACANCES 2024

Les dossiers sont à constituer entre le 2 octobre 2023 et le 29 février 2024. Vous aurez la possibilité de souscrire :



soit à des chèques vacances format papier de l'ANCV



soit à « macartevacances », un moyen de paiement dématérialisé

Aucun panachage entre ces deux épargnes n'est possible.

NOUVEAU ! Deux durées d'épargne :

- sur 6 mois maximum (si inscription en octobre 2023) avec une livraison en mai 2024
- sur 10 mois maximum (si inscription en octobre 2023) avec une livraison en septembre 2024

IMPORTANT : Pensez à télécharger votre avis d'imposition 2023 sur les revenus 2022 dans « Prestations 2024 ».

VACANCES DE NOËL

Cette année, le COS vous propose une formule en pension complète, à la semaine, pour les vacances de Noël (du 24/12/2023 au 07/01/2024) au Chalet le Soleil dans la station des 2 alpes.

Inscriptions du 21/08/2023 au 22/09/2023.

Tarif par semaine par personne :

Adulte :	13-17 ans :	6-12 ans :	3-5 ans :	-3 ans :
546 €	511 €	413 €	336 €	Gratuit



SPECTACLE DE L'ARBRE DE NOËL

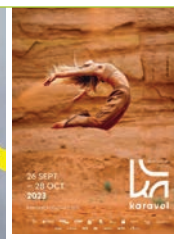
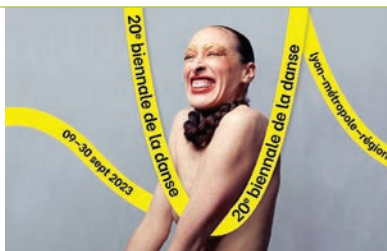
Samedi 2 décembre 2023
à l'Amphithéâtre 3000

Deux séances sont proposées :
13h30 et 15h30.

Inscriptions du 6 septembre au 6 octobre 2023.

SÉLECTION DE SPECTACLES, FESTIVALS ET MATCHS

- La Biennale de la danse, 9-30 septembre
- Festival Karavel, 26 septembre - 28 octobre
- Festival Lumière, 14-22 octobre
- Tareek, Espace Gerson, 20-21 octobre
- Matches OL vs Le Havre / Lorient / Clermont
- Matches Lou Rugby vs Clermont / Bayonne / Montpellier



→ Renseignements et inscriptions sur le site Cosmely.fr



LYON SPORT MÉTROPOLE

Depuis le 1^{er} juillet dernier, la Métropole ne finance plus Lyon Sport Métropole en tant qu'association du personnel et a choisi de redéployer les financements vers d'autres modalités de soutien à la pratique sportive (voir dossier de ce numéro). Les agents adhérents à cette association pourront bénéficier de l'allocation sport délivrée par le COS.

Nous souhaitons une bonne continuation à Lyon Sport Métropole, qui poursuit son activité associative sur le territoire et pourra répondre aux appels à projets dans le cadre du financement de la politique sportive sur le territoire. Toutes les actions de l'association restent accessibles depuis <https://lyonsportmetropole.org>



COS TOUJOURS, TU M'INTÉRESSES

On touche le fond au COS, dans sa gestion, comme dans sa co-gestion.

L'UNSA et l'UNICAT, largement vainqueurs des dernières élections au COS, sont mis systématiquement en minorité, par des alliances contre nature, entre élus politiques et syndicats. Le seul résultat de ce petit

jeu ridicule, un COS déficitaire. **Avant l'arrivée de l'exécutif actuel, les comptes du COS étaient toujours excédentaires, ce qui permettait de vous accorder des chèques cadeaux en fin d'année. Depuis que nous ne siégeons plus au bureau, le COS est régulièrement déficitaire, par des choix de prestations irresponsables, que nous avons dénoncés, (voir l'ensemble de notre tracts et courriers sur notre site).**

Pour 2024, il manquerait 700 000 euros pour équilibrer le budget et les élus politiques nous demandent de supprimer des prestations. Tous les syndicats ont fait des propositions sauf nos 2 syndicats qui considèrent **que cette mauvaise gestion n'est pas la faute des agents** et que le Président doit augmenter la participation employeur, en la passant à 1,2% de la masse salariale, ce qui éviterait de réduire les prestations. **Nous avons été les seuls à refuser de diminuer les prestations, contrairement à tous les syndicats, qui contraints et forcés, se sont pliés au final à la seule volonté politique. La compromission, ce n'est pas dans notre ADN (suite UNICAT)...**

unsametropoledeleyon.com / Facebook : [unsametropoledeleyon](https://www.facebook.com/unsametropoledeleyon)

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Facebook: « Unsa Métropole de Lyon » - Site internet: unsametropoledeleyon.com
Mail : unsa@grandlyon.com - Tél : 04 28 67 56 46



COS TOUJOURS, TU M'INTÉRESSES (suite UNSA)

...La collectivité doit avoir le courage de ses actes, sans se réfugier derrière une fausse gestion participative avec les syndicats.

Le COS est une association loi 1901 qui doit être totalement indépendante des pouvoirs politiques. Ce n'est pas, à notre grand regret, le cas aujourd'hui. Cette association devrait être gérée soit par les élus du personnel, soit par les agents de la métropole, solution que nous privilégions.

GAASPAR à la Région est un bon exemple de gestion directe par les agents, gestion saluée par la CRC.

Nous avons demandé au Président du COS, qu'un large sondage soit lancé auprès de tous les agents bénéficiaires. Il est grand temps que vous vous exprimiez sur ce que vous pensez du COS actuel et sur son avenir. Nul doute que cette proposition sera refusée par les autres syndicats, obsédés par le combat contre nous plus que par celui contre les politiques. Nous vous tiendrons informés.

Retrouvez le dossier complet du COS sur notre site internet. unsametropoledeleyon.com / Facebook : [unsametropoledeleyon](https://www.facebook.com/unsametropoledeleyon)

UNICAT : 04 28 67 56 46 - Facebook : « Unsa Métropole de Lyon » Site internet : unsametropoledeleyon.com
Mail : unicat@grandlyon.com



CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle 69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - Syndicat-CGT-STEP CI@grandlyon.com

Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 -

Place Guichard 69003 Lyon

<http://cgt-metropoledeleyon.reference-syndicale.fr/>



Victoire pour les agents en Cour Administrative d'Appel !!

Après requête de la **CFDT** Interco Rhône et de la CFE-CGC, par des arrêts en date du 13 juillet 2023, la Cour Administrative d'Appel de Lyon a annulé douze tableaux d'avancement datant de

2019 et les jugements de première instance :

Les annulations sur le fond portent sur les points de bonification qui sont illégaux et qui sont constitutifs d'une rupture d'égalité de traitement entre agents.

Les CAP correspondantes des catégories A et B devront donc se réunir pour revoir les douze tableaux. Il s'agit d'une victoire importante pour notre syndicat **CFDT** et pour la CFE-CGC.

Les agents nommés en 2019 ne verront pas leur situation remise en cause.

Depuis 2016, la **CFDT** attaque soit directement soit indirectement les tableaux d'avancement de grade dès lors qu'elle estime que les critères sont illégaux ou opaques, ou que les situations individuelles sont injustes. Nous sommes pour cette année en attente de jugements du tribunal administratif pour certains tableaux d'avancement de grade 2021.

Vous voulez en savoir plus : regardez notre rubrique sur Comète ou notre blog.

Rejoignez-nous, mobilisons-nous, contactez la CFDT

Contactez la **CFDT** : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com

Blog : cfdtmetropoledeleyon.com



LE SEUL COMBAT QUE NOUS SOMMES CERTAINS DE PERDRE EST CELUI QUE NOUS NE MENONS PAS !

Au sein de la **CFTC** le futur de notre société est LA priorité absolue, que ce soit au niveau des conditions de travail, des retraites, de la

formation professionnelle, des rémunérations...

Notre engagement est total et sans conteste !

La **CFTC** est investie sur tous les domaines de notre société grâce aux nombreux élus, mandataires portant fièrement nos valeurs et optimise cet engagement en proposant un véritable accompagnement pour favoriser le pouvoir d'achat du plus grand nombre.

L'actualité autour de la réforme sur les retraites nous démontre, s'il en est encore nécessaire, que les organisations syndicales restent indispensables, que la **CFTC** se différencie par son positionnement réformiste mais ferme, soutenant avec force les intérêts de chacun dans l'esprit du bien commun, rappelle l'indispensable maintien du dialogue social.

Fort de son dynamisme, ambitieuse dans ses projets, la **CFTC** est fortement engagée à vos côtés pour un avenir durable et solidaire...

CONTACTEZ-NOUS !

REJOIGNEZ LA CFTC ET FAISONS BOUGER LES CHOSES EN 2023 !

Syndicat CFTC - Tél : 04 28 67 56 49 ou 06 65 15 97 47

Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com

Blog : <https://www.cftcmetropoledeleyon.fr/>



Les dossiers de la rentrée

Tout d'abord, nous espérons que vous avez passé un bel été. Nous faisons un petit point sur les dossiers brûlants en cours :

- Pour ce qui concerne le COS, nous continuons à travailler avec les autres organisations syndicales pour redonner au COS son sens premier dans des conditions acceptables.

- Recours contentieux du SNT CFE-CGC et CFDT sur tableaux d'avancement de grade de l'année 2019 : annulation de l'ensemble des tableaux d'avancement 2019 (12 tableaux) sur la base du critère « inter-délégations » jugé illégal ; cela va concerner 110 agents sur 795. Nous avons demandé un rendez-vous dès septembre avec le Président, la Vice-Présidente aux Ressources Humaines et la DRH pour faire appliquer cette décision.

- Mutuelles : nous participons aux réunions et groupes de travail à venir
- SEGUR et CTI : nous sommes à la tâche pour n'oublier personne
- ...et bien d'autres

N'hésitez pas à nous interpeler si vous avez des questions ou si vous souhaitez nous apporter votre contribution.

Nous ne lâchons rien

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com
Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.com



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél.** : 04 28 67 56 57
E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet** : <http://www.sud-ct.fr>



Semaine de 4 jours, mais pas que...

La semaine de 4jrs est une formule complémentaire dont la mise en œuvre est prévue à l'automne 2024. Nous y sommes bien évidemment favorable, du moment **qu'on laisse le choix aux agents d'y adhérer ou pas.**

Dans ce cadre, nous avons constaté que **les agents qui resteraient sur la formule à 5 jrs**, aimeraient pouvoir bénéficier de **plus de choix**, sur les temps d'harmonisation vie/travail.

Pour tendre à cet objectif, la **FA** revendique une **Formule 4** (8h/jrs au lieu de 7h45) uniquement **au choix de l'agent**, ce qui permettrait d'acquiescer **7 ou 8 RTT additionnels** par rapport à la Formule 3.

L'exécutif doit prendre en compte cette demande légitime, cela permettrait d'élargir l'offre de répartition du temps de travail et d'apporter une alternative supplémentaire aux agents qui n'auraient pas optés pour la semaine de 4 jours mais qui souhaitent plus de latitude.

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



À la CNT nous faisons une proposition pour détendre les relations sociales. Que l'administration et les managers nous considèrent comme des adultes doués de raison.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

Journée nationale des aidants

Vendredi **6** octobre
2023
9h30-18h

— Parlons —
des solutions
pour les aidants



9h30-18h
Stands, animations et rencontres
Hôtel de la Métropole de Lyon

11h-13h
Plénière

En salle du Conseil

- 11h-11h30 : diffusion du film de métropole aidante
- 11h30-13h : Table ronde théâtrale pour et avec les aidants
 - le collectif du LACSE
 - le professeur **Nicolas Franck**, psychiatre
 - le docteur **Romain Rey**, psychiatre
 - **Maylis de Marcellus**, proche aidante
 - **Frédéric Montauban**, proche aidant
 - **Fleur Leplat**, directrice de métropole aidante
 - **Virginie Drouillot**, service social du personnel de la Métropole de Lyon

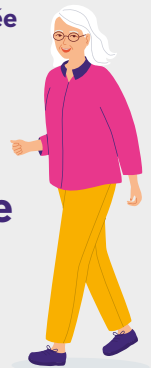
Plénière sur inscription et rediffusée



15h
Restitution théâtrale
Salon Louis Pradel



18h
Fin des stands



MÉTROPOLE

GRAND LYON

métropole
aidante®

— ASSOCIATION LOI 1901

Carsat
Rhône-Alpes
Région de Santé
au travail

